

**Résumé
Général**

Extrait

Taxe sur tonnage des navires d'outre-mer et de navigation fluviale.....	\$318,733
et la commission avait payé en intérêt au gouvernement en 7 ans, la somme de.....	538,219
laissant un déficit de.....	219,486
Pendant le même temps, on avait dépensé pour bouées, marques etc, la somme de.....	62,794
et on avait reçu du gouvernement.....	35,000
laissant une perte de.....	\$ 27,794
ajouté déficit sur tonnage.....	219,486
	\$247,280

irrespectivement de perte d'intérêt qui aurait porté la somme à \$300,000 qui était toute sortie des ressources du havre.

La glace ayant cette année causé moins de dommages, les réparations ne se montèrent qu'à \$49,520 contre \$64,984 l'année précédente.

La grande question pour la Commission du havre et la ville de Montréal était la protection de cette dernière contre les inondations périodiques et l'amélioration du havre conjointement avec les travaux nécessaires pour la protection de la ville.

Les ingénieurs du havre et de la ville soumièrent un rapport conjoint accompagné de six plans numérotés de un à six.

Le plan No. 1 contemplait l'élargissement de la rue des Commissaires et de la rue de la Commune à une largeur de 100 pieds en empiétant sur le terrain au nord ou du côté de la ville. On suggérait d'élever la rue de sept pieds afin d'être au-dessus du niveau des plus hautes eaux lors des inondations. On élèverait le niveau des quais au-dessus des eaux hautes du printemps. On parviendrait aux quais au moyen de rampes comme à présent dont une pour les voitures et une pour les voies ferrées.

Le coût de ce plan aurait été très dispendieux \$4,624,753.

Le plan No. 2 consistait en l'élargissement des rues des Commissaires et de la Commune du côté de la ville à 100 pieds de largeur en conservant à peu près le même niveau qu'à présent. Pour se préserver des inondations, on aurait construit un fort mur en maçonnerie au-dessus du mur de revêtement qui aurait été au-dessus du niveau de l'eau des inondations. On aurait élevé le niveau des quais de trois pieds et on y